

République Française  
Liberté Egalité Fraternité

**DECISION DU MAIRE**

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX  
CONSTRUCTION DE 2 CABINETS POUR SPECIALISTES A L'ESPACE MEDICAL  
« DR ALAIN CHARLES ASTOLFI »  
LOT N°3- FINITIONS**

Le Maire de la Ville de CALVI (Haute-Corse), Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 2122-22 alinéa 4,  
Vu la délibération de Conseil Municipal du 25 juin 2020, déléguant à M. Ange SANTINI, Maire de Calvi, une partie de ses attributions sur les champs de compétences régis par l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les crédits disponibles au budget 2022,  
Considérant que pour mener à bien cette opération, il convient de recourir à un prestataire de droit privé,  
Considérant qu'une consultation a été lancée selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,  
Considérant qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié par voie dématérialisée sur le profil acheteur de la Ville le 16 Juin 2022,  
Considérant qu'un candidat a remis une offre dans les délais,  
Considérant qu'au regard de l'analyse des offres en application des critères de sélection des offres, la SARL Rossi Frères Peintures a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : De confier à la SARL Rossi Frères Peintures, représentée par M. ROSSI Hervé, dont le siège social se trouve à BASTIA (20600) l'exécution du marché public pour un montant de 22 693,40 euros HT.

**Article 2** : Conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

**Article 3** : Les personnes suivantes sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision :

- M. Le Sous-Préfet de Calvi
- M. Le Directeur Général des Services
- M. Le Trésorier d'Ile-Rousse

Fait à Calvi, le 21 OCT. 2022



Le Maire,

Ange SANTINI.